

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie
Autor: A.W. / Montfort, M.-H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parlant génie, nous pouvons enchaîner en résumant un autre article : *Quand le Génie crache le feu*, étude de vulgarisation, comme nombre de celles de cette intéressante revue — toujours richement illustrée — qui nous initie tout d'abord au travail du lance-flammes, puis à l'emploi des explosifs — aux destructions — et enfin à la navigation. Avec le précédent article, nous avons là, n'est-il pas vrai, un programme quasi complet de l'activité des sapeurs.

Mais le côté sapeur-combattant est encore abordé par la description des missions d'assaut qui peuvent lui être confiées.

Enfin, détail intéressant pour nous — dont les sapeurs, malgré une motorisation et une « automation » déjà très poussées, ne disposent pas encore de toutes les machines qui existent à l'étranger — il nous est dit que, même dans une division blindée, le sapeur est souvent amené à « adopter une attitude opportuniste, préférant utiliser des moyens sommaires et expéditifs plutôt que d'avoir recours à un matériel gardé à l'arrière et dont la mise en œuvre serait souvent trop longue et disproportionnée avec le but à atteindre. » Voilà, semble-t-il, pour conclure, un enseignement à retenir.

MFT

Bibliographie

Les livres :

Die Schweiz in der Planung der kriegführenden Mächte während des zweiten Weltkrieges, par Hans Rudolf Kurz. Brochure de 68 pages, dont 16 croquis, publiée par la Société suisse des sous-officiers. Secrétariat : Biel, Zentralstrasse 42.

Cette étude remarquable, sur le rôle joué par la Suisse dans les plans des belligérants au cours de la deuxième guerre mondiale, apporte une précieuse contribution aux documents officiels sur la matière et comble une lacune. L'auteur, le distingué chef de la presse du D.M.F., s'est livré à un vrai travail de bénédictin (plus de quatre pages consacrées à la documentation en font foi). Dans un langage simple, il a réussi — comme le remarque le général Guisan dans son introduction — à faire ressortir à quel point, de 1939 à

1945, les E.M. étrangers se sont occupés de notre pays et la grande importance militaire qu'ils lui ont conféré comme gardien des passages des Alpes au centre de l'Europe.

Par ses études précédentes, nul n'était mieux qualifié que le major Kurz pour dévoiler — c'est le terme propre — tous les dangers auxquels, dans le cadre de la lutte qui se livrait autour d'elle, la Suisse fut exposée.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette brochure que tout citoyen se doit de lire. Il y trouvera un exposé clair et complet des événements qui motivèrent les mobilisations de l'armée et l'idée du réduit alpin. Même sans grandes connaissances de l'allemand, des croquis simples et suggestifs lui permettront de se rendre compte de tout ce que le peuple suisse doit à son armée.

Cet exposé d'événements récents, souvent inconnus, vient à point pour rappeler que, si nous avons été épargnés, nous le devons aux sacrifices — si l'on peut parler de sacrifices en songeant à ceux des belligérants — consentis en vue d'*éviter la guerre*. C'est de cela qu'il s'agit avant tout, car nous savons à quoi elle aboutirait. Eviter la guerre c'est, comme nous l'avons fait, être en mesure d'*intimider*, de *décourager* un agresseur éventuel. Si nous n'en sommes pas capables — et ce serait le cas, si, pour des raisons humanitaires que nous serions seuls à faire valoir, nous renoncions à l'idée de répondre à une attaque atomique par des représailles du même genre — c'est à l'effet contraire que nous aboutirions, à une *invite* à rendre vains, d'emblée, tous nos préparatifs de défense. En d'autres termes, ce serait exposer délibérément le pays, son armée et sa population, au sort d'Hiroshima.

Tant que cette menace subsiste, l'immense majorité de notre peuple comprend qu'on ne l'écartera pas en renonçant à des représailles, exemple qui n'aurait pas plus de succès que celui du désarmement.

C'est dans l'inébranlable volonté de résistance de la nation entière que l'armée puise sa force et sa valeur. Elle vient de le prouver, conclut l'auteur. Et, à l'avenir, le peuple suisse ne lui refusera pas les moyens d'éviter la guerre.

Colonel Ldy

Manuel du sous-officier, par le Lt-col. Rocolle (tomes I et II). — Editions Charles Lavauzelle, rue Aug. Comte 5, Paris.

Ces deux ouvrages sont consacrés à la préparation méthodique de l'officier et du sous-officier, et par eux, de tous les combattants.

Dans le tome I, l'auteur décrit de façon très vivante et suggestive le combat de l'infanterie, les méthodes de tir, et il définit avec bonheur les divers procédés d'instruction du chef désireux d'organiser de façon rationnelle son travail d'instructeur occasionnel.

Mais le combat du fantassin ou de l'homme isolé, comme celui des petites unités de l'effectif d'un groupe, est inséparable des efforts dépensés parallèlement par ses camarades qui tous œuvrent pour un but commun. Dans le tome II, le Lt-col. Rocolle expose dans le détail les procédés de combat des diverses sections d'infanterie sur la base de situations variées. De nombreux croquis, simples et clairs, accompagnent le texte.

Le lecteur soucieux de rafraîchir ses connaissances et obligé de préparer avec soin son cours de répétition puisera dans ces pages d'innombrables idées, illustrées clairement, sur les caractéristiques du combat des petites unités, dans des missions très diverses autant dans l'offensive que dans la défensive.

A. W.

Manuel du gradé d'artillerie. Edition Charles-Lavauzelle et C^{ie}, Boulevard Saint-Germain 124, Paris 6^e.

La nouvelle édition du *Manuel du gradé d'artillerie de l'armée française* a été bien accueillie par tous les militaires désireux d'avancer (élèves sous-officiers et candidats au brevet de chef de section et au brevet d'arme). Elle rendra de grands services aux officiers et surtout aux officiers instructeurs de notre armée. En effet ces deux tomes contiennent une foule de renseignements d'ordre général et de conseils qui en font tout l'intérêt.

Le document qui vient de sortir répond à un besoin réel dans l'artillerie et la DCA françaises. Dans l'attente du règlement définitif, il constitue une instruction provisoire qui a le mérite de codifier de nouvelles méthodes en usage dans les écoles de cadres et d'uniformiser l'exécution de certains mouvements ou procédés.

La division claire des chapitres et des sections facilite l'étude des deux livres et le lecteur est d'emblée frappé par la nature pratique des renseignements qu'ils contiennent. Cette heureuse présentation donne au gradé d'artillerie ou à celui qui veut le devenir l'ensemble des prescriptions et des procédés nécessaires à l'instruction dans son arme.

Le premier tome traite de la manœuvre à pied, de la topographie, de l'observation, du service en campagne, des manœuvres de force, de l'organisation du terrain et de la conduite des véhicules.

Les chapitres relatifs à la topographie, le service en campagne, les manœuvres de force retiendront particulièrement l'attention de l'officier d'artillerie de notre armée. Citons à titre d'orientation la table des matières du règlement de manœuvre de l'artillerie (service en campagne) : devoirs généraux des chefs et des troupes en campagne, ordres, notes, comptes rendus, journaux de marche, secret des opérations, sûreté, conduite à tenir en pays ennemi. L'intérêt de ce chapitre réside dans le fait qu'il découle directement de l'expérience de la guerre. Il est intéressant de connaître le point de vue d'une armée étrangère sur le problème de la sûreté des positions de l'artillerie. On organise un point d'appui cerclé englobant l'ensemble du dispositif d'artillerie ou bien on définit autour de chaque position un périmètre de défense marqué par un obstacle naturel ou artificiel (barbelés, mines).

Le chapitre des manœuvres de force donne une description détaillée des agrès, cordages et nœuds nécessaires à la manœuvre ainsi qu'une instruction complète sur la manière d'utiliser les palans. De nombreuses figures illustrent la technique du mouflage que les canonniers de l'artillerie lourde en particulier ne peuvent ignorer.

Le deuxième tome est réservé à l'instruction générale sur le tir de l'artillerie et à l'instruction des différentes pièces utilisées dans les grandes unités de l'armée française : 105 HM2 tracté, 105 HM7 sur

affût automoteur, 155 HMa tracté. Chaque chapitre se rapportant aux calibres traite du matériel et des munitions, du service des pièces et et du service en campagne.

Un chapitre particulier est réservé à des prescriptions communes à tous les matériels : stockage et entretien du matériel, contrôle des bouches à feu, entretien des munitions de sécurité pendant les tirs.

L'instruction générale sur le tir est très complète puisqu'elle comprend les grands chapitres concernant les effets des projectiles, la dispersion, les éléments influant sur la trajectoire. Elle décrit enfin avec détail et de nombreuses figures les différentes méthodes de réglage et d'observation.

Quoique assez volumineux, les deux tomes du *Manuel du gradé d'artillerie* constituent un document dont le gradé ne peut se séparer à cause de la variété et de l'importance des renseignements qu'ils contiennent.

Geh.

Manuel du gradé d'artillerie. Tome III. Artillerie anti-aérienne. Edit. Charles-Lavauzelle & C^{ie}, Bd Saint-Germain 124, Paris.

Ce volume de 906 pages contient les règlements de l'armée française relatifs à l'artillerie de DCA.

La première partie a trait au guet aérien et à la formation des guetteurs.

La deuxième se rapporte à la mitrailleuse DCA de 12,7 mm, une autre aux unités armées du matériel de 40 mm Bofors, une autre encore aux unités armées du matériel de 90 mm avec le radar.

Il s'agit d'un manuel très complet contenant toutes les indications intéressant l'officier de DCA, depuis les détails techniques du fonctionnement des diverses armes, des appareils de préparation de tir (appareils directeurs), de l'altitélémètre de 4 m de base, des munitions, jusqu'aux principes d'engagement et de tir des unités de feu.

L'organisation tactique des batteries, leur déploiement, les postes de commandement, le choix des positions, les mouvements, l'occupation des positions, l'organisation des batteries en position, la défense rapprochée, la conduite du tir, les consignes d'ouverture du feu, l'engagement terrestre des batteries, tout y est traité jusque dans les moindres détails.

mr

Vom künftigen deutschen Unteroffizier, Dr. Schröder-Verlag
« Weu/Offene Worte ».

Etude fouillée et condensée du rôle réservé au sous-officier dans la Bundeswehr de Bonn. Cet opuscule d'une centaine de pages aborde avec aisance et clarté les problèmes les plus divers de l'instruction militaire ainsi que ceux de l'intégration du sous-officier allemand dans la vie nationale. L'aspect des relations sous-officier-troupe et sous-officier-officier fait l'objet de plusieurs chapitres dont l'intérêt pour nous n'est pas à méconnaître. On ne saurait assez recommander la lecture de ce petit ouvrage à tous ceux qui s'intéressent au problème pressant du relèvement du prestige des sous-officiers.

H.-M. Mft

Vom Wesen des Krieges und vom Kriegswesen der Deutschen, par Werner Picht. — Edit. : Friedrich Vorwerk Verlag, Stuttgart.

Par le sujet traité, la méthode, et son niveau, cet ouvrage occupe une place particulière dans la littérature militaire.

Il cherche à donner à la guerre et à l'esprit combatif allemand leur signification. Sa quintessence, c'est l'exposé du régime militaire allemand du temps des Germains à l'heure actuelle. L'analyse très claire des deux types fondamentaux, le guerrier et le soldat, fait apparaître les lois sévères auxquelles l'évolution historique est soumise. Elle permet d'entrevoir les premiers traits du « successeur du soldat ».

Ce livre peut être considéré comme la philosophie de l'esprit militaire allemand. mr

Les revues :

Rivista militare della Svizzera italiana, fascicolo V, septembre-ottobre 1958.

Sommaire : Pioneer 1 : M. C. — L'arma e le truppe del Genio : col. Moccetti. — Protezione civile : Miles. — Tiro cantonale Ufficiali - Bellinzona : D. B. — Promozioni : —. — VI gara notturna di orientamento - Circolo Ufficiali Lugano —. — In memoria : maggiore Carlo Verda : magg. Bollani. — Ufficiali Bellinzonesi nei Reggimenti Svizzeri al servizio della Spagna (seguito) : I. ten. Beretta. — Seguito di processi di Norimberga in un rapporto del Generale Korte (Germania) —.

A propos d'une notice bibliographique sur les « Mémoires » de Walter Schellenberg.

Rectification : La « Revue militaire suisse » de novembre 1958 a publié (page 583), sous l'initiale « D » un compte-rendu de cet ouvrage. Ledit texte, après avoir reproduit une déclaration de Schellenberg sur ses interventions auprès de Himmler pour que la neutralité de la Suisse soit respectée, se terminait par une dernière phrase ainsi conçue : « On sait que cette déclaration a été confirmée par l'ancien chef de notre Service de renseignements dont on espère que, rompant enfin son silence, il publiera à son tour ses souvenirs ».

Nous tenons à préciser, par souci de courtoisie envers notre correspondant « D » que cette dernière citation aurait dû figurer en renvoi, comme « note de pied » rédactionnelle et non pas incorporée au texte de la notice. Nous regrettons cette erreur de composition typographique. (Réd.)